



# Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Service Jeunesse, Sport et Vie Associative  
BP 91113-73011 CHAMBERY Cédex  
04 79 33 15 18-fax 04 56 11 05 95  
ddcspp-jsva@savoie.gouv.fr

28 DEC. 2015

CL/AS : Diane JONNET 04 56 11 06 58  
SV/SP : A. PEGAZ-BLANC 04 56 11 06 57

UNION NORMANDE DES CENTRES  
MARITIMES ET TOURISTIQUES  
4, avenue Parc St André

14200 HEROUVILLE ST CLAIR

## Récépissé de déclaration n° 732870001 d'un local hébergeant des mineurs

### Local

Dénomination : UNCMT CHALET "LES CARLINES"

### Exploitant

Identité : UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES

### Implantation

ANNEXE "LES ALOUETTES"

73500 SOLLIERES-SARDIERES  
Tél : 04 79 20 51 55

### Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 88

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 26/06/2003

### Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4

Date dernière visite commission sécurité : 25/11/2015

Date arrêté municipal d'ouverture : 29/05/2000

Remarques éventuelles : chalet les Carlins et annexe "les Alouettes"

Fait le 16 décembre 2015 à CHAMBERY

Pour le directeur départemental,  
Le chef du service jeunesse, sport et vie associative

Pierre LARRE

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006. Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.